

DIRECTION D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE, DE LA COHESION
SOCIALE ET DE L'ENFANCE
SERVICE DE LA SANTE

PLAN DE PROMOTION DE LA SANTÉ 2018 – 2022
APPEL À CANDIDATURES POUR DES SERVICES DE SUPPORT

1. OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURE
<p>Le présent appel à candidature a pour objet de définir l'expertise requise pour la désignation d'un Service de support pour une période de 5 ans. Le Collège se réserve le droit de ne pas désigner certains Services de support.</p>
2. CADRE LÉGAL
<ul style="list-style-type: none">▪ Décret du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé en Commission communautaire française▪ Arrêté du 16 février 2017 portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé▪ Plan de Promotion de la Santé 2018-2022
3. DATE DE REMISE DES DOSSIERS
<p>Le 15 septembre 2017 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.</p>
4. MODALITÉS DE RÉCEPTION DES DOSSIERS
<p>Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par <u>courrier postal</u> à l'adresse suivante: Service public francophone bruxellois Service de la Santé Rue des Palais, 42 1030 Bruxelles A l'attention de Monsieur Pierre DELCARTE, Conseiller Chef de service</p> <p>Une copie informatisée des dossiers de candidatures sera également envoyée aux adresses mail suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">- fpastur@gov.brussels- promotionsante@spfb.brussels
5. PERSONNES DE CONTACT
<p>Nathalie BAVASTRO – nbavastro@spfb.brussels</p>

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

6. MISSIONS DÉVOLUES AU SERVICE DE SUPPORT

Selon l'article 7 du Décret du 18 février 2016, pour être désignés, les services de support doivent justifier de leur aptitude à apporter, sur la base de leur expertise, un support permanent en matière de formation, de documentation, d'évaluation, de communication, de recherche ou de recueil de données à l'instance de pilotage, aux acteurs et aux relais désignés dans le cadre du présent décret. Les missions de chaque service de support sont précisées dans des conventions qui accompagnent la désignation.

Ce support peut concerner :

- une ou plusieurs thématiques de santé prioritaires définies dans le plan de promotion de la santé;
- une ou plusieurs méthodologies ou stratégies d'action définies dans le plan de promotion de la santé.

Le Plan de promotion de la santé prévoit 7 **missions générales** de support permanent :

- 1) « Soutien aux acteurs en matière de littératie en santé »
- 2) « Soutien aux acteurs en matière de communication et nouveaux médias »
- 3) « Soutien à l'évaluation et à la transférabilité en Promotion de la santé »
- 4) « Soutien à la formation continue des acteurs en Promotion de la santé »
- 5) « Soutien en matière de promotion d'environnements et comportements favorables à la santé : alimentation et activité physique »
- 6) « Soutien aux acteurs en matière de prévention des IST, dont le VIH et le VHC »
- 7) « Soutien aux acteurs en matière de prévention de l'usage de drogues et de réduction des risques »

Selon les missions générales considérées, une ou plusieurs des **missions spécifiques** suivantes seront mises en œuvre :

- Formation, accompagnement
- Documentation et diffusion
- Evaluation
- Communication
- Recherche - recueil d'indicateurs ou de données
- Soutien à la concertation

Ces missions spécifiques seront impérativement réalisées en concertation et en articulation avec le Service d'accompagnement et les autres Services de support.

Un récapitulatif des 7 missions de support telles qu'identifiées dans le Plan de promotion de la santé est disponible en annexe 1 sous la forme de 7 tableaux. Ceux-ci constituent la base pour répondre au présent dossier de candidature.

7. QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE (35 PAGES MAXIMUM)

IDENTIFICATION
Nom de votre institution
Nom du projet/programme
Budget prévisionnel total
Indiquez la ou les mission(s) générale(s) sur laquelle (lesquelles) porte votre candidature :
Résumé du projet/programme (350 mots maximum)

7.1 Aptitudes générales requises
7.1.1 <i>Décrivez votre expérience dans le domaine de la Promotion de la santé et dans l'exercice des missions générale(s) et spécifiques sur lesquelles porte votre candidature</i>
7.1.2 <i>Votre service dispose-t-il des moyens humains, matériels et de l'infrastructure nécessaires pour mener les missions (personnels, locaux, mobilier, équipement informatique, accès au public)? Expliquez en distinguant les moyens dont vous disposez et les moyens à acquérir</i>
7.2 Votre candidature - votre programme: ses buts, ses objectifs
7.2.1 <i>Votre candidature s'inscrit dans les objectifs et priorités du Plan de promotion de la santé. Cependant, identifiez-vous d'autres priorités auxquelles votre programme répond ? Expliquez</i>
7.2.2 <i>Sur quelle analyse des besoins, des déterminants de la problématique et/ou de la situation basez-vous les missions de votre service?</i>
7.2.3 <i>Quels sont les objectifs poursuivis en relation avec les priorités et/ou les déterminants que vous avez définis? Quelles améliorations et/ou quels changements espérez-vous atteindre?</i>
7.2.4 <i>Votre programme s'inscrit-il dans des principes d'action, des recommandations, des lignes directrices (ou autres), formulées sur le plan local, national ou international ? Lesquels ? (Expliquez et mentionnez les références).</i>
7.3 Les publics concernés par votre programme
7.3.1 <i>Quels sont les principaux publics visés ? Public final, public relais, les deux ?</i>
7.3.2 <i>Décrivez les publics en mentionnant les sources d'information dont vous disposez. Pour les publics relais, quels sont leur lien et leur pertinence par rapport aux publics finaux visés ?</i>

7.4 Les actions du programme

7.4.1 *Décrivez de façon synthétique les actions prévues en vous aidant de la liste d'actions reconnues en promotion de la santé (voir point 8.2 du Plan)*

Pour chaque action, décrivez :

- a) **Pourquoi ? En quoi l'action contribue-t-elle à atteindre les objectifs ?**
- b) **Pour qui ? Le public visé**
- c) **Avec qui ? Les partenaires également engagés dans la réalisation de l'action**
- d) **Quel sujet ? Le sujet de l'action**
- e) **Comment ? Ce qui va être fait concrètement pour développer l'activité (les tâches, nombre de réunions prévues, nombre de formations prévues, ...)**
- f) **Quel est le planning des actions ?**
- g) **Participation : comment les publics visés (cibles et/ou relais) participent-ils aux actions (choix, élaboration, évaluation)?**

7.4.2 *Avez-vous des informations au sujet de l'efficacité des actions que vous avez choisies en vue d'atteindre vos objectifs?*

- **OUI : lesquelles ?**
- **NON : pourquoi avez-vous choisi de mener ces actions plutôt que d'autres ?**

7.5 Les résultats de vos actions

7.5.1 *Comment prévoyez-vous de rendre compte des activités réalisées dans le cadre de votre service et d'observer la manière dont celui-ci a atteint ses objectifs ?*

Décrivez :

- a) **les éléments et indicateurs que vous allez mobiliser**
- b) **les outils de récolte dont vous disposez déjà**
- c) **si besoin : les outils de récolte que vous prévoyez de mettre en place**
- d) **la manière dont les usagers, bénéficiaires, publics-cibles et/ou relais vont contribuer à cette observation**

7.5.2 *Comment prévoyez-vous d'observer la manière dont votre programme contribue à réduire les inégalités sociales de santé ?*

7.6 Éléments facilitants et obstacles	
7.6.1	<i>Quelles sont les forces de votre programme (facteurs internes)? En quoi ces éléments sont-ils des forces ? Comment les exploiter?</i>
7.6.2	<i>Quels sont les points faibles de votre programme (facteurs internes)? En quoi ces éléments sont-ils des points faibles? Comment les réduire ?</i>
7.6.3	<i>Des opportunités pourraient-elles faciliter la mise en œuvre de votre programme (facteurs externes)? En quoi ces éléments sont des opportunités ? Comment allez-vous les saisir?</i>
7.6.4	<i>Des menaces pourraient-elles entraver la mise en œuvre de votre programme (facteurs externes) ? En quoi ces éléments sont des menaces ? Comment les réduire?</i>
7.6.5	<i>Identifiez-vous a priori le besoin d'un soutien extérieur dans le cadre de la mise en œuvre de votre programme? Et si oui, lequel ?</i>
7.7 Complémentarités et spécificités	
7.7.1	<i>Selon vous, quelle est la complémentarité de votre programme avec les projets existants ?</i>
7.7.2	<i>Ce programme s'inscrit-il dans un programme de promotion de la santé plus large en partenariat avec d'autres acteurs demandant également un financement en promotion de la santé ? Si oui, lesquels ?</i>
7.7.3	<i>Quelles sont les spécificités de votre programme en promotion de la santé par rapport à vos éventuelles autres missions et actions soutenues ou non par les pouvoirs publics (ambulatoire, éducation permanente, etc.)?</i>

8. DONNÉES ADMINISTRATIVES ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Voir document «DONNEESADMINISTRATIVES.xls » en annexe 2

9. CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- Être une personne morale de droit public ou de droit privé sans but lucratif
- Exercer ses activités sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale
- Avoir un objet social en accord avec les principes de la promotion de la santé tels que définis dans la Charte d'Ottawa et dans la réglementation en vigueur à la Commission communautaire française
- Répondre selon le(s) formulaire(s)
- Répondre selon les modalités prévues et dans le délai imparti par le présent appel à candidatures

Le non-respect de l'une des conditions susmentionnées entraînera la non recevabilité. Les dossiers déclarés non recevables seront automatiquement écartés de la procédure.

10. ANALYSE DES DOSSIERS

Les dossiers de réponse à l'appel à candidature pour les services de support seront analysés par l'Administration sur base de la grille d'analyse jointe au présent appel à candidature.

Ces dossiers seront également soumis à l'avis de la section « promotion de la santé » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé.

11. DESIGNATION DU SERVICE DE SUPPORT ET RENOUVELLEMENT

Les services de support seront désignés par le Collège pour une durée de 5 ans renouvelable en cas d'évaluation positive. L'évaluation porte sur l'expertise des services et leur adéquation aux missions.

ANNEXE 1: RECAPITULATIF DES MISSIONS DE SERVICES DE SUPPORT IDENTIFIEES DANS LE PLAN DE PROMOTION DE LA SANTE 2018-2022

MISSION 1	
Intitulé	« Soutien aux acteurs en matière de littératie en santé »
Abrégé	Service de support « Littératie »
Mission générale	<p>Apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique aux acteurs, aux relais et à l'instance de pilotage dans le développement de la littératie en santé, en articulation avec le service d'accompagnement et les autres services de support.</p> <p>En lien avec l'objectif transversal 1 / priorité 1 du Plan de promotion de la santé, ce soutien vise à améliorer la réception, la compréhension et l'appropriation des outils et productions en promotion de la santé par les publics cibles.</p> <p>Une attention particulière sera accordée à la réduction des inégalités sociales de santé et aux publics en situation de migration.</p>
Missions spécifiques	<p>La mission générale sera mise en œuvre à travers une ou plusieurs des missions spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, accompagnement • Documentation et diffusion • Evaluation • Communication • Recherche - recueil d'indicateurs ou de données • Soutien à la concertation

MISSION 2	
Intitulé	« Soutien aux acteurs en matière de communication et nouveaux médias. »
Abrégé	Service de support « Communication »
Mission générale	<p>Apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique aux acteurs, aux relais et à l'instance de pilotage en matière de communication en articulation avec le service d'accompagnement et les autres services de support.</p> <p>En lien avec l'objectif transversal 1 - priorité 1 du Plan de promotion de la santé, ce support doit notamment poursuivre les objectifs suivants au bénéfice des opérateurs :</p> <p>1) Diversifier et moderniser les moyens de communication ;</p> <p>2) Utiliser les moyens et technologies de la communication de façon adaptée aux différents publics et milieux de vie.</p>
Missions spécifiques	<p>La mission générale sera mise en œuvre à travers une ou plusieurs des missions spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, accompagnement • Documentation et diffusion • Evaluation • Communication • Recherche - recueil d'indicateurs ou de données • Soutien à la concertation <p>En ce qui concerne la mission de communication, il s'agira notamment de favoriser, en concertation avec le Service d'accompagnement, le développement de stratégies de communication et de démarches de promotion de la santé adaptées afin d'augmenter la couverture des programmes de médecine préventive et leur accessibilité pour les publics vulnérables, en tenant compte des spécificités de ces publics (difficulté de lecture, de mobilité, absence de couverture mutuelle, etc.).</p>

MISSION 3	
Intitulé	« Soutien à l'évaluation et à la transférabilité en promotion de la Santé ».
Abrégé	Service de support « Evaluation et transférabilité »
Mission générale	<p>Apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique aux acteurs, aux relais et à l'instance de pilotage en matière de documentation, d'évaluation et de transférabilité, en articulation avec le service d'accompagnement et les autres services de support.</p> <p>En lien avec l'objectif transversal 1 - priorité 2 et 3 du Plan de promotion de la santé, ce support doit notamment poursuivre les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Participer à diffuser la culture de la promotion de la santé et les connaissances produites ; 2) Organiser et mettre à disposition de la documentation, des données et informations destinées à soutenir les acteurs psycho-socio-médicaux et les décideurs politiques ; 3) Soutenir les acteurs en ce qui concerne l'évaluation des actions, projets et programmes en termes de processus, de résultats et de transférabilité des bonnes pratiques, avec une attention particulière pour les projets innovants.
Missions spécifiques	<p>La mission générale sera mise en œuvre à travers une ou plusieurs des missions spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, accompagnement • Documentation et diffusion • Evaluation • Communication • Recherche - recueil d'indicateurs ou de données • Soutien à la concertation <p>En ce qui concerne la mission d'évaluation, il s'agira notamment de contribuer à l'évaluation générale prévue dans le cadre du Décret.</p>

MISSION 4	
Intitulé	« Soutien à la formation continue en Promotion de la santé »
Abrégé	Service de support « Formation »
Mission générale	<p>Apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique aux acteurs, aux relais et à l'instance de pilotage en matière de formation continue, en articulation avec le service d'accompagnement et les autres services de support.</p> <p>En lien avec l'objectif transversal 1 - priorité 2 du Plan de promotion de la santé, ce support doit notamment poursuivre les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développer l'expertise thématique et méthodologique des acteurs et intervenants. 2) Former, accompagner et soutenir les acteurs de terrain et les relais dans la mise en œuvre de la promotion de la santé, quelles que soient les approches (thématiques ou globales). 3) Favoriser la formation continue des acteurs.
Missions spécifiques	<p>La mission générale sera mise en œuvre à travers une ou plusieurs des missions spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, accompagnement • Documentation et diffusion • Evaluation • Communication • Recherche - recueil d'indicateurs ou de données • Soutien à la concertation

MISSION 5	
Intitulé	« Soutien aux acteurs en matière de promotion d'environnements et comportements favorables à la santé : alimentation et activité physique »
Abrégé	Service de support « Alimentation et activité physique »
Mission générale	<p>Apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique aux acteurs, aux relais et à l'instance de pilotage dans la promotion d'environnements et comportements favorables à la santé, en particulier sur les thématiques de l'alimentation et de l'activité physique. Ce soutien s'opérationnalisera en articulation avec le service d'accompagnement et les autres services de support, en particulier avec le service de support « drogues » pour la thématique de la consommation d'alcool et les opérateurs actifs en matière de prévention du tabagisme.</p> <p>En lien avec l'objectif thématique 1 - priorité 1 du Plan de promotion de la santé, il s'agit notamment de contribuer à mieux connaître la problématique et de comprendre les mécanismes d'adoption de pratiques favorables ou défavorables à la santé :</p> <p>1) Participer au recueil d'indicateurs, à l'utilisation et à la diffusion des données quantitatives et qualitatives relatives à l'état de santé des Bruxellois et à ses déterminants en matière d'alimentation et d'activité physique ;</p> <p>2) Transférer ces connaissances auprès des opérateurs afin de guider l'action.</p> <p>Dans ce cadre, les recherches qualitatives seront valorisées.</p>
Missions spécifiques	<p>La mission générale sera mise en œuvre à travers une ou plusieurs des missions spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, accompagnement • Documentation et diffusion • Evaluation • Communication • Recherche - recueil d'indicateurs ou de données • Soutien à la concertation

MISSION 6	
Intitulé	« Soutien aux acteurs en matière de prévention des IST, dont le VIH et le VHC »
Abrégé	Service de support « IST »
Mission générale	<p>Apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique aux acteurs, aux relais et à l'instance de pilotage en matière de prévention des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH et le VHC, en articulation avec le service d'accompagnement et les autres services de support, en particulier le service travaillant sur la thématique « drogues ».</p> <p>En lien avec l'objectif thématique 2 - priorité 4 du Plan de promotion de la santé, ce support doit notamment poursuivre les objectifs suivants :</p> <p>1) Soutenir les acteurs de la prévention des IST dont le VIH et le VHC dans la mise en œuvre du paradigme de prévention combinée (usage du préservatif/matériel de réduction des risques + dépistage + traitements), dans le cadre des compétences de la Commission Communautaire française et participer au suivi du Plan national sida.</p> <p>2) Soutenir le développement d'indicateurs pertinents, le recueil de données ainsi que l'identification des indicateurs et des données disponibles utiles en matière de prévention des IST, dont le VIH et le VHC.</p> <p>3) Soutenir et organiser la concertation des acteurs aux niveaux stratégique et opérationnel.</p> <p>Il doit inscrire son travail dans une approche de promotion de la santé sexuelle et collaborer avec les acteurs de ce secteur.</p>
Missions spécifiques	<p>La mission générale sera mise en œuvre à travers une ou plusieurs des missions spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, accompagnement • Documentation et diffusion • Evaluation • Communication • Recherche - recueil d'indicateurs ou de données • Soutien à la concertation

MISSION 7	
Intitulé	« Soutien aux acteurs en matière de prévention de l'usage de drogues et de réduction des risques »
Abrégé	Service de support « Drogues »
Mission générale	<p>Apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique aux acteurs, aux relais et à l'instance de pilotage en matière de prévention de l'usage de drogues et de réduction des risques, en articulation avec le service d'accompagnement et les autres services de support, en particulier le service travaillant sur la thématiques « IST » notamment pour la question du VHC.</p> <p>En lien avec l'objectif thématique 3 - priorité 7 du Plan de promotion de la santé, ce support doit notamment viser le développement du recueil de données coordonné entre l'ensemble des intervenants et des services concernés, c'est-à-dire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Assurer un monitoring sociologique et soutenir le développement d'indicateurs pertinents et le recueil de données (quantitatives et qualitatives) relatifs aux différentes problématiques des usages de drogues licites et illicites à l'échelle bruxelloise ; 2) Participer au système l'alerte précoce en informant les acteurs et les usagers ; 3) Analyser les possibilités de collaboration au sujet du recueil des données « drogues » bruxelloises ; 4) Participer à la réalisation d'un état des lieux des besoins et de l'offre de services à l'échelle régionale.
Missions spécifiques	<p>La mission générale sera mise en œuvre à travers une ou plusieurs des missions spécifiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, accompagnement • Documentation et diffusion • Evaluation • Communication • Recherche - recueil d'indicateurs ou de données • Soutien à la concertation